



# SUD APAJH 17

Le journal du syndicat SUD à l'APAJH 17

## Pourquoi avons-nous créé une section SUD à l'APAJH 17 ?

Dans une société en pleine régression sociale, il nous apparaît important de porter de nouvelles valeurs syndicales, et qu'elles soient saines, au sein de notre structure.

Nous n'avons pas prétentions à donner des leçons, loin de là. Néanmoins, l'apparition d'une section **SUD** au sein de notre entreprise ne doit rien au hasard.

En effet, nous croyons que le système qui se met en place va vers la régression sociale, l'altération des missions, contre ce que nous défendons comme concept professionnel. C'est-à-dire à l'inverse d'un lieu où chacun peut s'épanouir dans la pratique vertueuse de sa fonction. Nous sommes conscients que tout cela est la conséquence d'une politique globale visant à faire de notre secteur un tout quantifiable d'un point de vue économique.

Les valeurs que portent l'APAJH17 et ses missions sont-elles évaluables ? Sont-elles « marchandables » ? Nous ne le pensons pas. Elles sont porteuses de valeurs nobles que nous rejoignons et que nous vous proposerons de défendre ensemble.

Ce qui nous gêne dans l'orientation actuelle, c'est ce qu'impose décideurs et financeurs à nos dirigeants et par ricochets à nous, employés de l'APAJH 17. Moins de financement, ça veut dire plus de charge de travail pour tous, pour des missions moins bien menées.

Pourquoi ? Pour coller à un système libéral et marchand !

Nous ne pensons pas que nous avons à subir sans réagir la mise en place de ce genre de structure. Un syndicat avec des valeurs fortes qui prône une indépendance totale nous apparaît indispensable. Nous sommes conscients du travail des instances représentatives et nous ne sommes pas là pour jouer aux SUPERMAN venant vous sauver.

**Nous sommes une voix différente qui ne se veut pas supérieure aux autres, nous ne jouons pas à celui qui crache le plus loin. Nous souhaitons juste apporter un nouveau son à ce concert qui se déroule devant nous.**

**A vous de savoir si vous vous souhaitez à la guitare ou au chant. Histoire de ne pas rester spectateurs dans les gradins !**



web

**Nos coordonnées :**

**Cédric : 06 95 12 56 05**

**Guillaume : 06 10 15 15 45**

**Email : sud.apajh17@gmail.com**

## Le rôle des Délégués du Personnel (DP) :

- ☺ Présenter à la direction toutes les réclamations individuelles ou collectives relatives :
  - à l'application du Droit du Travail
  - aux salaires et autres dispositions légales concernant la protection sociale
  - à la santé, la sécurité
  - aux conventions et accords applicables dans l'entreprise.
- ☺ Saisir l'inspection du travail de toutes les plaintes et observations relatives à l'application des dispositions légales dont elle est chargée d'assurer le contrôle.
- ☺ Ecouter, aider et le cas échéant défendre un salarié en difficulté.
- ☺ Accompagner chaque collègue qui le souhaite lors d'un entretien avec la direction.
- ☺ Exercer un droit d'alerte auprès de la direction en cas d'atteinte injustifiée au droit des personnes, à leur santé morale ou physique, ou aux libertés individuelles.
- ☺ Circuler librement dans l'entreprise, dans les services, et prendre tous contacts avec les collègues sur leur poste de travail.

## SUD s'engage, pour le mandat DP :

- À vous rendre compte de toutes ses actions dans le cadre de ce mandat
- À avoir des contacts individuels et directs avec vous si besoin
- À vous informer de vos droits
- À vous consulter pour mettre VOS questions à l'ordre du jour des réunions mensuelles avec la direction
- À être votre représentant, pas celui de la direction qui a ses propres délégués.

**LE SYNDICAT SUD  
SANTÉ SOCIAUX,**

**APRÈS DES ANNÉES  
DE LUTTE,**

**EST AUJOURD'HUI  
OFFICIELLEMENT RECONNU  
REPRÉSENTATIF DANS LA CC66.**



## Le rôle du Comité d'Entreprise (CE) :

- ☺ Assurer une expression collective des salariés, permettant la prise en compte permanente de leurs intérêts dans les décisions relatives à la gestion de l'évolution économique et financière de l'entreprise, à l'organisation du travail, à la formation professionnelle.
- ☺ Le CE assure la gestion des activités sociales et culturelles (subventions, chèques vacances, billetterie etc....).

Pour SUD, le COMITÉ D'ENTREPRISE, c'est l'outil d'information et de citoyenneté par excellence... en tout cas, il devrait l'être, à l'APAJH 17 comme ailleurs.

Avoir des élu-es SUD au CE permettra une information envers tous les salariés sur l'état de l'établissement, sur les contraintes financières, les projets.

En restant aux côtés des salariés (c'est-à-dire ne pas se prendre pour des directeurs, ce qui n'est pas le rôle du CE), le syndicat SUD bossera à analyser la stratégie de la direction et à la faire connaître par les compte-rendus du CE.

Ensuite, chacun-e se fera sa propre opinion.

Les élus SUD s'engagent à :

- ☺ intervenir en toute indépendance vis-à-vis de la direction et de la hiérarchie directe
- ☺ recueillir l'avis des salariés et à donner des informations claires sur les positions de notre syndicat
- ☺ préparer et rendre compte des réunions en toute transparence
- ☺ rendre accessibles aux collègues tous les documents de travail, compte-rendus, décisions, accords d'entreprise...

Avant je n'osais pas  
défendre mes droits !



Le syndicat SUD à l'APAJH 17 fera partie intégrante du collectif départemental SUD santé sociaux 17.

En gardant toute faculté d'organisation adaptée à notre établissement, cette appartenance à ce collectif départemental est un gage de force, de solidarité, de n'être pas seul ou isolé...

**Le S de SUD, c'est SOLIDAIRES**

Les militant-es de SUD vous proposent des infos

Sur le site fédéral : [sudsantesociaux.org](http://sudsantesociaux.org)

Ou sur notre site départemental : [sudsantesociaux17.fr](http://sudsantesociaux17.fr)

CONTACTEZ-NOUS / Plan du site / Espace privé / RSS 2.0 / Version Mobile



**Fédération Nationale SUD Santé Sociaux**  
Solidaires - Unitaires - Démocratiques

PRÉSENTATION NOS DROITS FORMATION SYNDICALE SECTEURS D'ACTIVITÉS PUBLICATIONS PRESSE

Accueil > Secteurs d'Activités > Asso Sanitaires et Sociales - BASS > **CCNT 66** — MARDI 17 NOVEMBRE 2015

J'aime Partager 0 Tweeter 0

### CCNT 66



Suivez ce lien pour consulter la [convention collective du 15 mars 1966 sur legifrance](#).

#### 40 Articles dans cette rubrique

0 | 10 | 20 | 30 — 1ER OCTOBRE 2015

##### Commission Nationale paritaire du 1er octobre (...)

Négociateurs SUD Santé Social : Djazira Genta – Madeleine Golec – Joël Kunaj – Thierry Guinche Déclarations liminaires De la CFTC qui appelle à la clarification des intentions des syndicats employeurs et de l'intersyndicale CGT-FO-SUD. A la (...)

— 4 MARS 2015

##### Compte –rendu CNPN de la CC66 du 4/03/2015

1) Retour enquête - Technologia Rappel du contexte global de l'enquête : Augmentation constante et régulière de la sinistralité liée aux arrêts de travail des salariés relevant de la CCNT 66. Les conditions de travail, la pénibilité physique, le (...)

— 14 JANVIER 2015

##### COMPTE- RENDU CNPN CC 66 / 14 JANVIER 2015

La séance est ouverte avec les vœux du président de la Fegapei. La CGT fait lecture d'une déclaration liminaire s'inquiétant de « faire mieux avec moins de moyens », du rapprochement Syneas/ Fegapei et réclamant une augmentation des salaires bloqués (...)

— 4 NOVEMBRE 2014

##### Compte rendu CNP CC 66 du 4 novembre 2014

Compte rendu CNP CC 66 du 4 novembre 2014 en pièce jointe

— 17 OCTOBRE 2014

##### Marche de protestation des travailleurs sociaux en pays (...)



L'ensemble des salariés de l'ESAT de l'Argerie au Louroux Bécornais ont décidé de se mobiliser contre la décision inamissible de l'ARS de ne pas financer 3 places supplémentaires d'usagers (besoin reconnu depuis 2009 mais toujours non financé), qui auraient permis d'apporter des moyens humains supplémentaires.

